

Séance du 4 novembre 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Stevens Mélançon
Président de l'Arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la Chute-
Montmorency-Seigneurial

Appuyé par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Attendu qu' en avril 2015, le *Réseau de Transport de la Capitale* (RTC) a lancé un appel d'offres en vue d'acquérir des autobus hybrides de type *Midibus*.

Attendu qu' un seul soumissionnaire, soit le fabricant belge *Van Hool*, a répondu à ce dernier.

Attendu que le RTC a dû négocier avec les gouvernements pour passer outre aux règles de contenu canadien exigées normalement.

Attendu que le coût d'acquisition de ces autobus est de 51,2M \$, soit 800 000 \$ par unité, ce qui est plus cher qu'un autobus standard de quarante pieds.

Attendu que ces véhicules longs d'un peu plus de 30 pieds peuvent loger une quarantaine de passagers et atteindre une vitesse maximale de 70 km/h.

Attendu que lors de l'annonce de l'acquisition des 24 premiers *Midibus*, le maire de Québec, monsieur Régis Labeaume, a insisté sur l'expérience du constructeur et du véhicule choisi.

Attendu qu' il a également déclaré que « [l'on] voulait des modèles éprouvés, ça faisait partie des critères de l'appel d'offres. On ne voulait pas être des cobayes ».

Attendu que la tête de série a connu de nombreux bris dès son arrivée au Québec en janvier 2018.

Attendu qu' en novembre 2018, le président du RTC, monsieur Rémy Normand, a affirmé que la période d'intégration de ce véhicule servait à détecter les anomalies dès le départ.

Attendu qu' en mars 2019, huit *Midibus* ont été retirés de la circulation pendant cinq jours en raison d'un problème technique.

Attendu que depuis plusieurs semaines, on dénombre des pannes de *Midibus* un peu partout sur le réseau.

Attendu que ces incidents ont généré énormément de questionnements sur la fiabilité de ces véhicules.

- Attendu que** les citoyens de Québec ont été échaudés il y a quelques années par l'échec des *Écolobus*, lesquels ont terminé leur vie à la ferraille.
- Attendu que** le déploiement des 64 *Midibus* doit en principe se dérouler d'ici la fin de l'année 2019.
- Attendu que** selon des données obtenues via la Loi sur l'accès à l'information et rapportées par Radio-Canada, plus de 350 interventions ont été nécessaires au cours des huit derniers mois lors d'un déploiement graduel de la flotte.
- Attendu que** parmi ces 350 interventions, 89 interventions ont été jugées majeures et ont eu un impact direct sur le service à la clientèle du RTC, ce qui est loin d'être des « petites affaires ».
- Attendu que** des demandes effectuées par le cabinet de l'Opposition officielle via la Loi sur l'accès à l'information ont été refusées par le RTC, citant les articles de la Loi qui sont prévus à cet effet.
- Attendu qu'** une grande portion de la flotte de *Midibus* n'a toujours pas foulé les routes de la ville de Québec en plein cœur de la saison hivernale.
- Attendu qu'** en juillet 2019, par le biais du sommaire décisionnel DG2019–044, le comité exécutif mentionnait que « cette approche [la diversification du parc d'autobus par l'arrivée des *Midibus*] découle du Plan stratégique 2018–2027 qui vise à transformer le transport en commun pour le rendre plus performant, plus efficace et plus accessible ».
- Attendu que** l'intention initiale derrière l'achat des *Midibus* était pour le faire circuler dans les rues étroites du Vieux-Québec et de la haute-ville.
- Attendu que** les *Midibus* roulent finalement sur la grande majorité du réseau couvert par le RTC, utilisant même les autoroutes sur une bonne distance lors de certains parcours, alors que sa vitesse est limitée à 70 km/h.
- Attendu que** les citoyens de la Ville de Québec sont les principaux bailleurs de fonds du *Réseau de Transport de la Capitale*.
- Attendu que** le maire de Québec, monsieur Régis Labeaume, a le pouvoir de convoquer une séance du comité plénier, tel que stipulé à l'article 20 du Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la Ville, R.V.Q. 1722.
- Attendu que** le maire de Québec, monsieur Régis Labeaume, a utilisé ce pouvoir pour convoquer un comité plénier concernant les opérations du *Réseau de Transport de la Capitale* le 23 août 2017 et le 14 juin 2018.
- En conséquence,** il est proposé que l'administration Labeaume convoque, d'ici le 30 novembre 2019, un comité plénier afin de faire la genèse des événements ayant mené à l'achat des *Midibus* et de détailler les problèmes encourus jusqu'à présent lors de la mise en service. En outre, il est également demandé de rendre public l'historique détaillé des problèmes et des modifications apportées

Stevens Mélançon
Président de l'Arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la
Chute-Montmorency-Seigneurial

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux